

عن عبد الله بن زريق قال : دخلتُ على عليِّ بن أبي طالب رضي الله عنه يومُ الأضحى فقربَ إلينا خزيرةً فقلتُ: أصلحك الله لو قربتَ إلينا من هذا البطِّ فإنَّ اللهَ قد أكثر الخيرَ

فقال : يا ابنَ زريقٍ ! إني سمعتُ رسولَ الله صلَّى الله عليه وسلَّم يقولُ : لا يحلُّ للخليفةِ من مالِ الله إلاَّ قَصْعَتَانِ قَصْعَةٌ يَأْكُلُهَا هُوَ وَأَهْلُهُ وَقَصْعَةٌ يَضَعُهَا بَيْنَ يَدَيِ النَّاسِ



D'après 'Abdallah Ibn Zoureir : Je suis entré chez 'Ali Ibn Abi Talib (qu'Allah l'agrée) (1) le jour du Adha (2) et il nous a présenté du



khazira. (3)

J'ai dit : Qu'Allah améliore ta situation ! Si tu nous présentait de ce canard (4) car certes Allah a multiplié le bien ! (5)

'Ali Ibn Abi Talib (qu'Allah l'agrée) a dit : Ô Ibn Zoureir ! J'ai certes entendu le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) dire : « Il n'est permis au dirigeant de l'argent d'Allah (6) que deux assiettes : une assiette qu'il mange lui et sa famille et une assiette qu'il pose devant les gens ». (7)

---

(Rapporté par l'imam Ahmed dans son Mousnad n°578 et authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°362)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°362 (Cheikh Albani)